



Boulevard du Triomphe 135 – 1050 BRUXELLES
NE475.328.209 Association 157 14 2001

2026/2027

Tarifs de la Cantine

MATERNELLES				
Jours par semaine	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	TOTAL annuel
5 jours	461,50 €	448,50 €	234,00 €	1,144,00 €
4 jours	369,20 €	358,80 €	187,20 €	915,20 €
3 jours	276,90 €	269,10 €	140,40 €	686,40 €
2 jours	225,00 €	210,00 €	120,00 €	555,00 €
1 jour	112,50 €	105,00 €	60,00 €	277,50 €

PRIMAIRES				
Jours par semaine	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	TOTAL annuel
5 jours	511,20 €	496,80 €	259,20 €	1.267,20 €
4 jours	408,96 €	397,44 €	207,36 €	1.013,76 €
3 jours	306,72 €	298,08 €	155,52 €	760,32 €
2 jours	246,00 €	229,60 €	131,20 €	606,80 €
1 jour	123,00 €	114,80 €	65,60 €	303,40 €

SECONDAIRES				
Jours par semaine	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	TOTAL annuel
5 jours	561,60 €	538,20 €	210,60 €	1,310,40 €
4 jours	430,56 €	430,56 €	168,48 €	1,048.32 €
3 jours	336,96 €	322,92 €	126,36 €	786,24 €
2 jours	264,00 €	246,40 €	105,60 €	616,00 €
1 jour	132,00 €	123,20 €	52,80 €	308,00 €



Boulevard du Triomphe 135 – 1050 BRUXELLES
NE475.328.209 Association 157 14 2001

Païement

Trois possibilités :

1. Païement en ligne via la plateforme MyAPEEE
2. Païement par virement bancaire (voir plus bas)
3. Païement par domiciliation (informations et mandat via info@apeeeixelles.be)

Dates limites de paiement

Première période	Septembre-décembre	15/10/2026
Deuxième période	Janvier-avril	15/12/2026
Troisième période	Mai-juillet	15/03/2027

Compte bancaire pour virement

IBAN : BE28 3101 5132 3120

BIC : BBRUBEBB

Dénomination : AISBL APEEE Bruxelles III – Cantine

Boulevard du Triomphe 135

B-1050 BRUXELLES

Merci de noter l'identifiant APEEE de votre enfant et son nom.

RAPPEL : Dans le cas où le paiement serait refusé par votre banque ou en cas de retard de paiement, l'accès à la cantine de votre enfant pourrait être suspendu jusqu'à régularisation de la situation.

Le paiement de la cotisation annuelle de l'APEEE (50€ par famille) est nécessaire pour accéder aux services de l'APEEE pour l'année scolaire.